

AVISU DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ 2025-09

Rilativu à u :

**BILANCIU È ATTUALIZZAZIONE DI U PIANU
PLURIANNINCU D'INVESTIMENTI DI
L'INFRASTRUTTURE DI TRASPORTU
2017-2026 - PPI 2026-
2030 STRADE È TRENU**

**BILAN ET ACTUALISATION DU PLAN PLURIANNUEL DES
INVESTISSEMENTS DES INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT 2017-2026 - PPI 2026-2030 ROUTES ET CHEMINS DE FER**

VU le Règlement intérieur de l'Assemblée di a Giuventù, notamment l'article 30,

VU la lettre de saisine du 11 juillet 2025 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sollicite l'avis de l'Assemblée di a Giuventù di a Corsica sur le rapport susmentionné,

VU la délibération n° 17/120 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2017 approuvant le Plan Pluriannuel d'Investissements relatif aux infrastructures de transports pour la période 2017-2026,

CONSIDERANT un réseau routier et ferroviaire insulaire long, sinueux, fragile et coûteux dans son entretien, notamment dans les zones de montagne et enclavées.

CONSIDERANT des réseaux routiers et ferroviaires en proie aux phénomènes naturels (éboulements, affaissements, présence d'amiante...) dont l'intensité s'est accrue avec le changement climatique.

CONSIDERANT la fin de la tutelle de l'Etat sur la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et la création d'un EPIC placé sous l'autorité de la Collectivité de Corse.

La Commission du Développement Economique, des Transports et des Affaires Européennes

SALUE un Plan pluriannuel d'investissement des infrastructures de transports inédit dans l'Histoire de la Collectivité de Corse, de l'ancienne collectivité territoriale et des anciennes conseils départementaux de Corse.

SALUE la volonté de réactualisation du PPI des infrastructures de transports avant 2026 et l'élaboration d'un bilan 2024 intégrant la réévaluation d'éléments comme les contraintes environnementales et une réévaluation de ce plan face aux chocs exogènes comme l'augmentation des prix et ou encore la Crise du COVID-19 et **SALUE** donc la constance d'investissements soutenus.

CONSTATE le taux de réalisation de 66,7% du PPI en cours, soit 868 millions d'euros investis sur une enveloppe de 1,3 milliards prévue. La commission **ATTEND** le reste des investissements pour les deux années restantes du PPI.

S'ÉTONNE de la séparation du sujet du calcul du taux de réalisation et de la hausse des prix de construction au sein du rapport. En tenant compte de l'inflation, les investissements réalisés annuels moyens, entre 2014-2017 et 2017-2024, n'augmentent pas, mais baissent d'un peu plus de 9% en corrigeant avec l'indice des prix de construction publié par l'INSEE.

SALUE une révision du plan concomitante à la révision partielle du PADDUC.

SALUE le rééquilibrage des investissements en faveur d'Aiacciu.

SE REJOUIT de la fin de la tutelle de l'Etat sur la Chambre de commerce et d'industrie de Corse et **DEMANDE** donc à la Collectivité de Corse de procéder à une adaptation de sa stratégie au plus vite et **DEMANDE** une structuration rapide du transfert de compétences.

SALUE la réalisation de nombreux travaux sur les routes départementales et **SOUHAITE** l'atteinte des objectifs concernant les routes territoriales.

DEPLORE la sous-réalisation des objectifs pour le domaine du ferroviaire en huit ans.

SALUE la volonté de la Collectivité de Corse de proposer une véritable alternative à la voiture avec une augmentation significative des fréquences dans les zones périurbaines (64 AR/jour Casamozza-Bastia, 46 AR/jour Mezzana-Ajaccio).

DEMANDE un rapport sur le projet d'extension de la voie ferrée jusqu'à I Fulelli à l'Assemblée de Corse

DEPLORE les conditions de voyages des usagers des Chemins de fer de la Corse.

SALUE les rénovations massives et systématiques des gares et des points de halte ferroviaires mais **DEMANDE** à ce que de simples ajustements soient mis en place : annonce des arrêts systématique, obligation d'installation de points d'eau dans le train et dans les stations de gares ainsi que l'installation de toilettes publiques.

SALUE la volonté de mettre en place un tram-train dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia avec le projet d'acquisition de 14 tram-trains pour 147 millions d'euros mais **DEMANDE** à l'Assemblée de Corse de préciser ses modalités de développement.

SALUE la participation des Chemins de fer de la Corse à certains projets associatifs demandés par les corses comme *"Un trenu per Furiani"*.

S'INTERROGE sur la volonté de faire du fret léger avec les trams-trains, dans la mesure où le rapport n'est pas clair quant à un arrêt au port de commerce à Bastia.

SALUE certains projets répondant aux objectifs de décarbonation comme l'électrification des voies ferrées périurbaines mais **DEMANDE** à l'Assemblée de Corse de développer ses objectifs de décarbonation dans le PPI et d'élaboration un rapport à part entière sur le sujet. Elle **S'ÉTONNE** par exemple de l'absence de mention d'un déploiement de bornes de rechargement pour la PPI 2026-2030.

SE QUESTIONNE de la façon dont la CDC pourrait équilibrer les investissements entre zones rurales et urbaines pour la PPI 2026-2030.

Si la commission reconnaît les difficultés d'investissements passés du fait de chocs exogènes, et que la future PPI semble aller dans le bon sens, elle estime le chiffrage du rapport trop partiel pour pouvoir émettre un avis éclairé. C'est pourquoi elle arrête sa position à "**RESERVEE**".

DÉTAILS DU VOTE : EXPRIMÉS 13

Réservés: 7

Favorables : 6

**A Presidente di a cummissione « Sviluppo economicu,
Trasporti è Affari Europei »,
Pauline Santelli**